

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISSON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - PAE MONTESQUIEU - avenue de la Gare - rue Pasteur - Echange
parcellaire sans soulte entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la société
ICADE PROMOTION LOGEMENT- Autorisations - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du 17 janvier 2003, la Communauté Urbaine de Bordeaux a approuvé le Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) dénommé « Montesquieu » sur les communes de MERIGNAC et de BORDEAUX dont la réalisation nécessite notamment la mise en œuvre d'échanges fonciers en vue de l'aménagement de la future voie V4, avenue de la Gare sur la commune de BORDEAUX.

Dans le cadre de cette opération, l'Etablissement communautaire doit acquérir auprès de la société ICADE PROMOTION LOGEMENT une emprise de terrain nu cadastrée section VO 111, 129 et 131 située rue Pasteur et avenue de la Gare à BORDEAUX pour une contenance totale de 1 233 m² environ afin de permettre la réalisation de la voie V4 (code GSP : OV04860).

Parallèlement la société ICADE PROMOTION LOGEMENT doit acquérir auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux une emprise de terrain nu d'une contenance de 1 241 m² environ cadastrée VO 141 correspondant à l'emprise déclassée de l'avenue de la Gare par délibération communautaire n° 2009/0007 en date du 16 janvier 2009, reçu en Préfecture de la Gironde le 30 janvier 2009.

C'est ainsi que l'Etablissement communautaire et la société ICADE PROMOTION LOGEMENT ont convenu de procéder à leurs transactions foncières par voie d'échange parcellaire à titre gratuit et sans soulte compte tenu de l'équivalence des surfaces concernées.

Les services de France Domaine ont estimé la valeur vénale des biens échangés à 198 000 euros chacun.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

VU les dispositions de la délibération du Conseil de communauté n° 2009/0007 en date du 16 janvier 2009, reçue en Préfecture de la Gironde le 30 janvier 2009

VU l'avis de France Domaine n° 2010-063O1237 en date du 10 mai 2010

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT ce qui a été exposé ci avant,

DECIDE

Article 1 : Dans le cadre du PAE Montesquieu est opéré un échange parcellaire à titre gratuit et sans soulte portant d'une part sur la cession gratuite par la Communauté Urbaine de Bordeaux d'une emprise de terrain nu cadastrée section VO 141 d'une contenance de 1 241 m² située avenue de la Gare à BORDEAUX au profit de la société ICADE PROMOTION LOGEMENT qui cède gratuitement à l'Etablissement communautaire les parcelles lui appartenant sur la commune de BORDEAUX, avenue de la Gare et rue Pasteur cadastrées VO 111, 129 et 131 pour une contenance totale d'environ 1233 m²

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents se rapportant à cette transaction

Article 3 : les frais résultant de cette opération seront imputés sur les crédits ouverts à cet effet au Chapitre 21, Article 2111, Fonction 8220, CRB D710, Programme HB 24 du budget de l'exercice en cours.

Article 4 : Les honoraires, émoluments, débours de l'acte notarié réalisant les présentes, ou des actes qui en seraient la suite ou la conséquence, seront supportés par chacune des parties, proportionnellement à la valeur des emprises faisant l'objet du présent échange. Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 NOVEMBRE 2010

PUBLIÉ LE : 29 NOVEMBRE 2010

M. JEAN TOUZEAU